



ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

Neuvième réunion du Sous-groupe de l'exploitation de l'espace aérien et des aéroports de l'AASPG (AAO/SG9)

Nairobi, Kenya, 13-17 juillet 2026

Point 3: Réalisations accomplies dans les domaines AOP et ATM/SAR

MISE À JOUR SUR L'ÉQUIPE DE GESTION DU PROJET VOL ET FLUX DE TRAFIC AÉRIEN — INFORMATIONS POUR UN ENVIRONNEMENT COLLABORATIF (FF-ICE)

(Note présentée par l'équipe de gestion du projet FF-ICE)

RÉSUMÉ
La présente note de travail donne un aperçu général des activités de l'équipe de gestion du projet vols et flux de trafic aérien — informations pour un environnement collaboratif (FF-ICE).
REFERENCE(S): 1. Manuel de procédures de l'AASPG 2. Rapport de la réunion AO/SG8 3. Doc 9750, Plan mondial de navigation aérienne 4. Doc 4444 — PANS-ATM 5. Rapport de la réunion AASPG/1
Objectifs stratégiques connexes de l'OACI : - a)- Chaque vol est sûr et sécurisé - c)- L'aviation assure une mobilité sans faille, accessible et fiable pour toutes et tous

1. INTRODUCTION (HISTORIQUE)

- 1.1 Par sa Décision 26/17, la réunion APIRG/26 tenue à Cotonou (Bénin) du 6 au 10 novembre 2023, a approuvé la création de l'Équipe du projet FF-ICE dont l'objectif est d'aider la Région AFI à mieux se préparer à la transition vers le concept des vols et flux de trafic aérien — informations pour un environnement collaboratif (FF-ICE) en 2034.
- 1.2 La première réunion du Groupe Afrique-océan Indien de planification du système de l'aviation (AASPG/1) qui s'est tenue à Libreville (Gabon) du 3 au 7 novembre 2025, s'est penchée sur les activités menées par l'équipe de gestion du projet FF-ICE depuis la septième réunion du Sous-groupe AAO, qui comprennent l'élaboration du cahier des charges de l'équipe de gestion du projet de gestion de l'information à l'échelle du système (SWIM), la documentation du projet SWIM et les éléments ASBU liés au concept SWIM. La documentation du projet SWIM a été approuvée par la première réunion de l'AASPG.
- 1.3 Parmi les activités menées entre la huitième réunion et la neuvième réunion du Sous-groupe,

AAO figurent :

- a) La présentation du cahier des charges et de la documentation du projet SWIM à l'AASPG, pour approbation.
- b) L'appui fourni à l'atelier organisé en décembre 2025 par la CANSO sur le concept SWIM/FF-ICE.
- c) Le lancement des activités de la feuille de route et du concept des opérations du projet FF-ICE.

2. ANALYSE

- 2.1 Du 2 au 4 décembre 2025, l'Autorité de l'aviation civile de l'Ouganda (UCAA) et l'OACI ont organisé un important atelier sur l'« Avenir du ciel africain » à l'hôtel Protea à Entebbe. Lors de cet événement qui a réuni 15 États, dont l'Afrique du Sud, l'Angola, le Burundi, le Cap-Vert, le Cameroun, le Congo, les États-Unis d'Amérique, le Ghana, le Kenya, la Namibie, le Rwanda, le Sénégal, le Togo, la Tanzanie, et la Zambie, les participants ont cherché à savoir comment les concepts SWIM et FF-ICE amélioreront le partage d'informations, renforceront l'interopérabilité et soutiendront la transition vers des opérations basées sur les trajectoires sur le continent afin d'harmoniser les préparatifs au niveau régional pour la transition vers le SWIM et la FF-ICE

- 2.2 L'équipe du projet FF-ICE a lancé l'élaboration des objectifs de la feuille de route et le concept des opérations.

Le projet de feuille de route propose une approche par phases structurée comme suit :

2.2.1 Phase 1 : Préparation et fondation (2025-2028)

Objectif 1.0 : Créer la structure de gouvernance de la FF-ICE et établir la coordination entre les parties prenantes

Objectif 1.1 : Développer le plan de mise en œuvre régionale comprenant les exigences fonctionnelles

Objectif 1.2 : Organiser des campagnes de sensibilisation et renforcer les capacités humaines initiales

Objectif 1.3 : Réaliser l'évaluation technique et opérationnelle et l'analyse des écarts

Objectif 1.4 : Définir le concept des opérations (CONOPS) régional de la FF-ICE

Objectif 1.5 : Identifier et actualiser les règlements nationaux et la documentation AIP liée à la mise en œuvre du concept FF-ICE

2.2.2 Phase 2 : Mise en place initiale de la FF-ICE (2028-2032)

Objectif 2.1 : Établir cadre de coordination avec l'équipe du projet SWIM afin de préparer un environnement d'échanges pour les opérations de la FF-ICE.

Objectif 2.2 : Mettre à jour ou acquérir les systèmes techniques d'ATM.

Objectif 2.3 : Dispenser un programme de formation complet à tous les intervenants.

Objectif 2.4 : Lancer la mise en œuvre et les essais préopérationnels des services obligatoires de la FF-ICE avec quelques États, ANSP et utilisateurs de l'espace aérien.

Objectif 2.5 : Développer des outils pour le suivi des performances des opérations de la FF-ICE.

2.2.3 Phase 3 : Transition et mise en œuvre complète (2032-2034)

Objectif 3.1 : Déployer le service FF-ICE dans toute la Région AFI, y compris pour les

interactions transfrontalières

Objectif 3.2 : Intégrer la FF-ICE et les autres composantes de l'ATM (ATFM, AIM, MET, etc.)

Objectif 3.3 : Suivre les opérations de la FF-ICE

Objectif 3.4 : Élaborer et mettre en œuvre le Plan mondial d'abandon du format de plan de vol 2012

- 2.3 Comme l'a souligné la première réunion de l'AASPG, le concept SWIM est un catalyseur clé de la FF-ICE et devra être mis en œuvre en tenant compte des activités de la feuille de route du SWIM identifiées à Entebbe (Ouganda) lors de l'atelier sur SWIM/FF-ICE du 2 au 4 décembre 2025.
- 2.4 L'équipe du projet FF-ICE attend toujours la publication des orientations pour la mise en œuvre de la FF-ICE, Doc 9965, Volume II qui devait paraître en fin 2024.
- 2.5 Le risque de fragmentation de la mise en œuvre régionale du SWIM sans produire les avantages espérés similaires à ceux générés par l'abandon du format de plan de vol 2012 et la FF-ICE et la planification stratégique future de l'AFTN/AMHS relativement au SWIM font partie des questions examinées actuellement par le Groupe d'experts de la gestion de l'information de l'OACI.
- 2.6 Les activités prévues jusqu'à la dixième réunion du Sous-groupe AAO figurent dans le paragraphe 2.2.1 ci-dessus.

3. SUITE À DONNER PAR LA RÉUNION

- 3.1 La réunion est invitée à :
 - a) Prendre note des activités menées par l'équipe du projet FF-ICE de la région AFI.
 - b) Examiner et approuver les activités proposées dans la feuille de route présentée dans cette note de travail.
 - c) Demander au Secrétariat de l'OACI d'obtenir les délais de publication des directives concernant la mise en œuvre de la FF-ICE du Volume II du Doc 9965.
